



SECTIONS CGT TRESOR ISERE

Trésorerie Générale de l'Isère - 8, rue de Belgrade - 38000 Grenoble
Tél: 0476857596 Télécopie: 0476857599 Mél: cgt.038@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet : www.tresor.cgt.fr/38/

Centres Régionaux de Pensions : le démantèlement

Pendant la fusion, les affaires continuent !!!!

Les différents groupes de travail sur les CRP (Centres Régionaux de Pensions) confirment la volonté de la Direction Générale de ramener de 24 CRP métropolitains à 11 dans le courant de l'année 2011.

Qu'est-ce qu'un Centre Régional de Pensions ?

Calcul des pensions et paiement des pensions, gestion du compte du pensionné, attribution d'allocations complémentaires, accueil des pensionnés. 3,4 M de comptes de pensionnés bénéficiaires de 4 M de pensions, 1,5M de courrier par an.

La fermeture des 13 CRP

Les conséquences vont être douloureuses, encore une fois, pour le service public, puisque la fermeture des Centres et le transfert de près d'1,4 millions de dossiers ne seront "compensés" que par 2 plateformes d'appel téléphonique (Bordeaux et Rennes). Les fermetures de Metz, Strasbourg, Châlons, Dijon, Lyon, Grenoble et Nice entraînent un désert des services dans l'est de la France du Nord au Sud. Concernant les agents, ils sont au nombre de 200 sur les 520 qui travaillent dans les CRP et qui devront être réaffectés sur d'autres services administratifs.

En ce qui concerne Grenoble

Pour information, ce qui a décidé de la fermeture du site au cours du 2^{ème} semestre 2011 est simplement la faible attractivité de notre département (peu demandé en mutations sur le plan national) et non sa compétence ni son potentiel immobilier ! Faible attractivité elle-même due, comme chacun sait, à la cherté de la vie : on ne peut donc qu'en vouloir à la Direction de ne pas avoir soutenu avec force et conviction notre demande de NBI pour vie chère (et ce n'est pas faute en ce qui nous concerne d'avoir remis le sujet sur le tapis à plusieurs reprises) qui aurait

sans nul doute permis d'inverser cette tendance !

De plus, il nous a été rapporté que le chef du service des Pensions n'aurait même pas daigné se déplacer pour "vendre" notre CRP.

La loi sur la mobilité sera par conséquent pleinement mise en œuvre. Certes la Direction aujourd'hui s'en défend (volonté de rassurer les agents pour ne pas faire trop de vagues ?) mais nous on ne croit pas au Père Noël. Donc à bon entendeur...

Ainsi la Direction locale, interrogée à ce sujet, indique que les 17 agents en place au CRP de Grenoble seront réaffectés, autant que faire se peut, en fonction de leur résidence. Mais nous ne pouvons qu'encourager ces agents à effectuer dès maintenant leurs demandes de mutation, afin de prendre rang, et à être très vigilants sur le contenu de leurs entretiens d'évaluation à venir ! Par ailleurs, ceux qui voudraient éventuellement rejoindre le CRP de Marseille ne pourront que demander le département des Bouches du Rhône (en effet, ils ne seraient à priori pas prioritaires !), sans garantie aucune, donc, d'obtenir en particulier ledit CRP.

La nouvelle carte

SITES FERMES	SITES D'ACCUEIL
AMIENS	LILLE
CHALONS	LILLE
AJACCIO	MARSEILLE
GRENOBLE	MARSEILLE
METZ	LIMOGES
STRASBOURG	LIMOGES
CAEN	TOURS
DIJON	TOURS
BESANCON	MONTPELLIER
CRETEIL	PARIS
LYON	CLERMONT
ROUEN	NANTES
NICE	TOULOUSE

Les agents des CRP se sont regroupés dans une coordination, avec l'ensemble des organisations syndicales, afin de peser sur les décisions et en appellent désormais aux élus. Ils ont d'ores et déjà reçu le soutien de la liste "Front de Gauche" de la Corse.

(merci aux sections CGT Trésor des Hauts de Seine pour cette contribution)

Accès à la déclaration liminaire de la CGT lors du groupe de travail du 8 mars 2010 en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?article5753>